

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ANTHEUS GLOBAL FUND (FR0010917674)

OPCVM soumis au droit français
Cet OPCVM est géré par TURGOT ASSET MANAGEMENT

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de cet OPCVM est la recherche d'une performance similaire à l'indicateur de référence composite 40% Eurostoxx 50 + 30% EURO MTS 3-5 ans + 30% EONIA capitalisé) grâce à une gestion discrétionnaire entre actifs actions et produits de taux. L'indicateur est retenu clôture dividendes réinvestis.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible en instruments financiers (actions et titres assimilés, obligations et autres titres de créance, obligations convertibles, etc...) directement ou via des OPCVM ou des contrats financiers, en adaptant la stratégie d'investissement à l'environnement économique et aux anticipations du gérant. En vue de la sélection des actifs, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement, ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation. La gestion est basée sur une analyse interne réalisée par les équipes de gestion du fonds sur la base d'une évaluation de chaque OPCVM/FIA potentiellement sélectionné (via une approche quantitative et qualitative).

Le FCP pourra être exposé, indifféremment en actions sans contraintes de zones géographiques, ni de secteurs d'investissement ou en instruments financiers supports de taux d'intérêt, titres de créances et instruments du marché monétaire libellés en euro ou devises, obligations convertibles.

Le FCP est exposé en actions jusqu'à 100% (les actions de petite et moyenne capitalisation ne pourront dépasser 40% de l'actif net). Le Fonds est exposé en titres de créance et instruments du marché monétaire jusqu'à 100% de l'actif net. Les titres spéculatifs (High Yield ou Non rated) pourront représenter jusqu'à 50% de l'actif et de sensibilité (0 à 8). L'exposition en obligations convertibles sera inférieure à 50% de l'actif net. Sur les pays émergents le fonds peut être exposé jusqu'à 30% sur les marchés d'actions et d'obligations convertibles de pays émergents.

Le fonds pourra être investi sur des titres intégrant des dérivés de toute nature.

L'OPCVM peut détenir entre 50% et 100% de son actif net en OPCVM français ou européens agréés conformément à la Directive 2009/65/CE, ou en OPC autorisés à la commercialisation en France, ou en OPC français non conformes répondant aux conditions de l'article R214-34 du Code Monétaire et Financier. Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture des risques d'action, de taux et de change. Le FCP capitalise ses revenus et la durée de placement recommandée est de 5 ans.

Le FCP est soumis au risque de change jusqu'à 100%.

Le FCP se laisse la possibilité d'investir dans des OPCVM ou FIA gérés par TURGOT Asset Management.

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de Caceis Bank SA. Les demandes sont centralisées chaque jour (J) jusqu'à 11 heures chez Caceis Bank SA et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de J-1 et publiée en J+1. La valeur liquidative est quotidienne.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement du FCP est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [4] :

Le FCP se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique de risque dû à son univers d'investissement composé d'obligations de notation « Investment Grade » et d'actions internationales.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- Risque lié à la faible liquidité de certains titres : les investissements sont possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

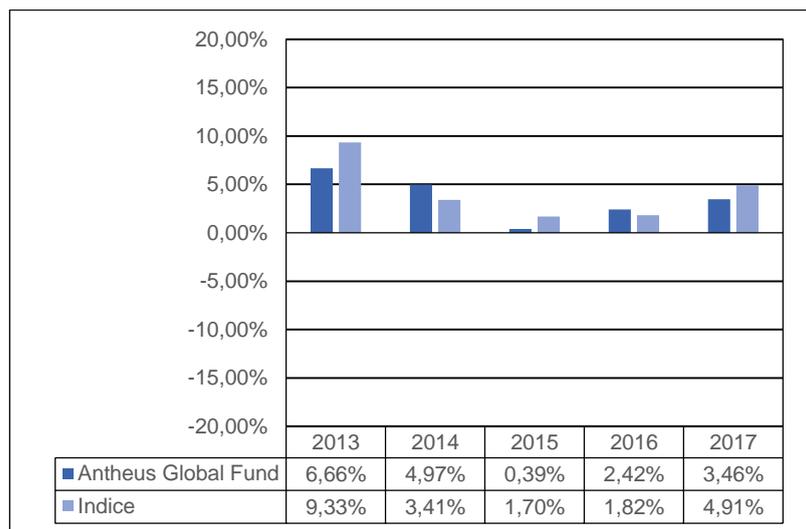
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	0%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, les frais peuvent être moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.1%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	15 % maximum de la performance du FCP au delà d'une performance de 8% Montant facturé au titre du dernier exercice clos le 28/09/2018 : 0.0% TTC

* Le pourcentage communiqué - qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés à l'OPCVM - se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 28/09/2018. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.turgot-am.fr.

PERFORMANCES PASSÉES



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 16/07/2014

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM :
Euro

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes non réinvestis pour l'EURO STOXX 50, coupons réinvestis pour l'EURO MTS 3-5 ans et en tenant compte des intérêts pour l'EONIA en 2011 et 2012.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS BANK SA

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le Fonds (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de TURGOT ASSET MANAGEMENT -6, rue Paul Baudry - 75008 Paris-
contact@turgot-am.fr

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de TURGOT ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds géré par TURGOT ASSET MANAGEMENT est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. Le présent FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « US Person ». La définition de « US Person » est disponible dans le prospectus (Rubrique Souscripteurs concernés et Profil de l'investisseur).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23/10/2018.